

Communiqués de Presse des Municipalités de Prilly et de Renens
Renens, le 18 avril 2016

Préavis intercommunal - Malley

- **Adoption du plan de quartier intercommunal Malley-Gare**
- **Adoption du projet routier "Avenue de Malley et rue de l'Usine à gaz avec création d'une zone 30 km/h"**
- **Adoption de la modification de la limite communale entre Prilly et Renens**

Les Municipalités des villes de Prilly et de Renens soumettent à l'approbation de leur Conseil communal le plan de quartier intercommunal de "Malley-Gare". Première étape d'un projet territorial stratégique, sa mise en œuvre donnera l'impulsion nécessaire à l'entier du développement de la zone intercommunale de Malley. Il participera à la création à terme d'un morceau de ville dont le dynamisme sera un atout de taille pour l'attractivité des Communes de Renens et de Prilly.

La friche de Malley, située sur les deux communes de Prilly et Renens, attend la concrétisation de sa requalification entreprise depuis de nombreuses années. Si la halte CFF, inaugurée en 2012, en était la première pierre, ce plan de quartier constitue, quant à lui, le premier pas pour la planification légale de ce site dont l'image directrice est développée de façon partenariale entre communes et au sein du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) depuis plus de 10 ans. Il est soumis à l'approbation des deux Conseils communaux de Prilly et de Renens.

De nombreux projets vont en outre contribuer à modifier fondamentalement ce quartier : le nouveau centre sportif; l'arrivée du futur tram; la 4^{ème} voie CFF entre Lausanne et Renens, avec un saut-de-mouton et un nouveau passage inférieur de mobilité douce sous les voies ferroviaires; ou encore la requalification de l'avenue du Chablais. Ils font partie des équipements qui accompagnent les projets de construction au nord comme au sud de la gare Prilly-Malley.

Au carrefour des Communes de Lausanne, Prilly et Renens, le futur quartier Malley-Gare se situe dans la plaine de Malley, au Sud des voies de chemin de fer, à proximité immédiate de la halte CFF Prilly-Malley. Autrefois partiellement occupé par les anciens abattoirs, il est aujourd'hui libre de constructions. Il constitue un terrain en friche, en plein milieu urbain et très bien situé par rapport aux centres-villes avoisinants. Déjà très bien desservi par les transports publics (train, métro et bus), le secteur disposera de plus d'une ligne de tram (t1) et d'un BHNS, prévus dans les années à venir.

Actuellement affectées en zone industrielle, le projet de plan de quartier présenté a pour but de :

- réaliser un quartier urbain mixte et dense dans le secteur de Malley ;
- créer des espaces publics de qualité qui permettent de prolonger le réseau de mobilité douce existant et de garantir la perméabilité piétonne du site ;
- créer deux bâtiments hauts emblématiques pour accentuer l'importance du site et sa centralité ;
- contribuer à créer un secteur de ville de haute durabilité environnementale, sociale et économique (quartier durable) ;
- garantir des réalisations architecturalement exemplaires en permettant notamment la variété des volumes bâtis.

Le calendrier intentionnel annoncé lors de la soirée publique prévoit un concours d'architecture en 2016, la validation d'un permis de construire en 2018 et une réalisation échelonnée entre 2018 et 2022.

Exemple parfait de friche industrielle en reconversion, Malley a beaucoup d'atouts pour un développement coordonné tourné vers l'avenir, permettant réellement de "construire la ville en ville". Cette anticipation induit pour les propriétaires (les CFF et Lausanne) et pour les communes territoriales (Prilly et Renens) une responsabilité sur la mise en œuvre de ce quartier comme nouvelle centralité de qualité, au profit des habitants des alentours et des habitants à venir.

Renseignements :

Marianne Huguenin, Syndique de la Ville de Renens - 079 424 38 42

Alain Gillieron, Syndic de la Ville de Prilly – 079 347 53 12

Tinetta Maystre, Conseillère municipale de la Ville de Renens, Direction Urbanisme et Travaux et Présidente du groupe décisionnel de Malley - 076 407 33 81